

CONSEIL MUNICIPAL

DU 20 FEVRIER 2017



1. Extension de l'école primaire

La mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires a conduit la commune à créer un service d'activités périscolaires à l'école primaire accueillant plus de 170 élèves. Pour faciliter et développer le panel d'activité il est nécessaire de disposer de locaux complémentaires. Cette salle de 140 m² pourrait aussi servir aux enseignants pour leurs activités pédagogiques mais aussi être partagée en 2 en cas de création de nouvelle classe. Elle pourrait être mise en service dès la fin 2018. Le coût de ce bâtiment traditionnel s'élève à 174 815,70 € HT. Le Conseil Municipal adopte ce projet et charge le maire de déposer les demandes de subventions (DETR, réserve parlementaire et Activ volet 3 du Conseil Départemental).

2. Programme voirie 2017

Cyril Melin présente le bilan de tous les devis établis à la demande des membres de la commission voirie et chemins ruraux. Le coût des travaux retenus 81 901,91 € HT. Le Conseil adopte ce projet et charge le maire de déposer les demandes de subventions (Activ 3 du conseil départemental).

3. Emploi d'avenir

Lors de la dernière réunion le conseil municipal avait pris la décision de prolonger d'un an le contrat d'avenir signé en mars 2016 pour un jeune. Ce contrat ne peut excéder 3 ans et les risques de suppression de ce type de contrat aidé sont possibles. A la proposition du maire le Conseil Municipal décide de lui accorder 2 ans de prolongation.

4. Opposition sur le transfert de l'instruction des cartes d'identité.

Le décret du 28 octobre 2016 impose, à compter du 1^{er} mars 2017 la numérisation de l'instruction des demandes de cartes d'identité suivant le dispositif appliqué aux demandes des passeports biométriques. Seules les mairies équipées de recueil pourront assurer cette tâche soit 15 communes dans la Vienne dont Vouillé la plus proche. Le service au public n'étant plus assuré et la proximité négligée le Conseil Municipal adopte une motion d'opposition à ce transfert.

5. Questions diverses

- Désignation d'un membre au bureau de la caisse u crédit agricole de Neuville : Isabelle Ingremeau propose sa candidature.
- Ouverture de l'église : Dominique Garnier indique la fin des travaux intérieurs permettant sa mise à disposition pour la messe de la St Hubert le 4 mars. Les vitraux seront installés en fin de l'année.
- Repas des Seniors : Brigitte Cassier sollicite la présence des conseillers pour assurer le service de ce repas.
- Dates : 6 mars 18 h 30 Commission finances, 16 mars 18h 30 conseil municipal.